

Notice d'utilisation et d'entretien

Barres d'écartement fixes & réglables



N° de série :

Sommaire

- 1. Caractéristiques et identification 4
- 2. Utilisation 4
- 3. Entretien 6
- 4. Vérifications obligatoires 7

1. Caractéristiques et identification

Barre d'écartement

☐ Fixe
☐ Réglable
Capacité de charge : _____ Kg
(considérée équilibrée)

Poids : _____ Kg
N° de série : _____

Vitesse de levage maxi : **16 m/mn**
Angle α maxi : **5° 50'**

Conforme à la Norme Française NF 13155+A2

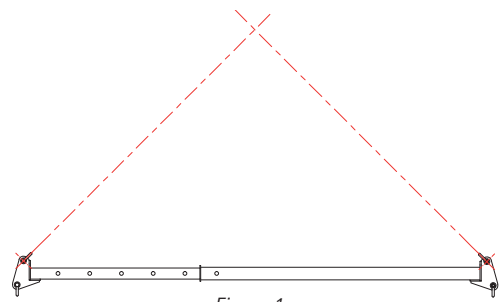


Figure 1

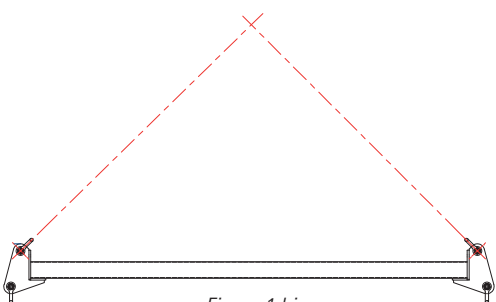


Figure 1 bis

2. Utilisation

Le palonnier doit être utilisé exclusivement dans la position représenté par la figure 2.
La charge doit toujours être équilibrée et le palonnier doit toujours rester en position horizontale (figure 2).

La charge à chaque crochet sera au maximum égale à = $\frac{\text{Charge totale}}{\text{Nombre de crochets}}$

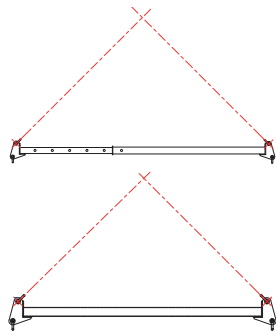


Figure 2
CORRECT

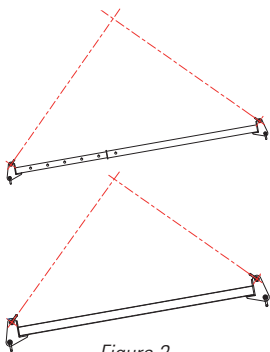


Figure 3
MAUVAIS

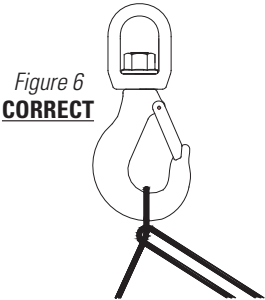
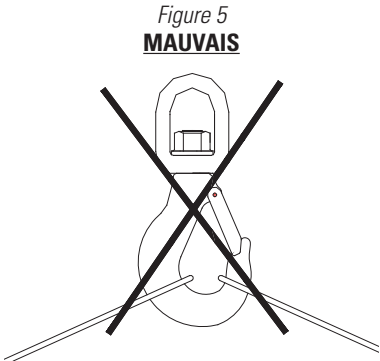
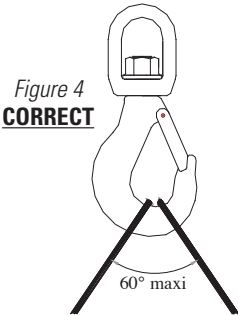
Le palonnier doit être accroché à un crochet muni d'un linguet de sécurité efficace. L'œil de préhension sera engagé en totalité dans le crochet.

Dans le cas où le crochet destiné à saisir le palonnier se révélerait trop gros par rapport à l'œil de préhension de ce dernier, il est possible d'utiliser un accessoire intermédiaire adapté. Dans ce cas, vérifier son aptitude à recevoir la charge plus le poids du palonnier.

IL EST INTERDIT DE DÉPASSER LA CHARGE MAXIMUM UTILE indiquée sur le palonnier.

Tenir compte du poids propre du palonnier (indiqué sur la plaque signalétique) dans le calcul de la charge totale à soulever, afin de ne pas dépasser la capacité de l'appareil de levage destiné à manutentionner l'ensemble.

Élingage : l'élingage en partie inférieure doit se réaliser dans les mêmes conditions que représenté dans la figure 5.



IL EST INTERDIT D'UTILISER DES OBJETS TRANCHANTS ou susceptibles de détériorer les crochets.

NE PAS STATIONNER SOUS LES CHARGES.

IL EST INTERDIT DE TRANSPORTER DES PERSONNES avec le palonnier et de L'UTILISER À D'AUTRE FIN QU'À CELLE POUR LAQUELLE IL A ÉTÉ CONCU.

3. Entretien

Avant chaque utilisation :

- Vérifier l’affichage correct de la charge maxi.
- Vérifier le bon fonctionnement des linguets de sécurité.
- Vérifier l’aspect des crochets.
- S’assurer de l’assemblage complet du palonnier, vérifier si aucune goupille ou aucun écrou de maintien des axes ne manque.

Périodiquement (minimum 2 fois par an ou plus selon l’utilisation) :

- Vérifier la structure du palonnier et l’œil de préhension. Aucune fissure ne doit apparaître.
Le cas échéant : **DÉCLARER IMMÉDIATEMENT LE PALONNIER HORS SERVICE.**
- Vérifier soigneusement l’état des crochets. Aucune marque ni blessure ne doivent apparaître. Le cas échéant, les remplacer par des crochets de même caractéristiques (demander de préférence au constructeur).
- Vérifier l’état des axes. Aucune marque ni déformation ne doivent paraître. Le cas échéant, les remplacer par des axes neufs (demander de préférence au constructeur).
- Pour votre sécurité, faites vérifier votre palonnier au moins une fois par an par un organisme agréé.
- Huiler légèrement les appuis des crochets tournants.

Démontage des axes de crochet :

Enlever les goupilles élastiques ou écrous freins à l’aide d’un chasse goupille ou d’une clé appropriée, puis retirer l’axe et le crochet.

Remontage :

Procéder de la façon inverse en prenant soin de **REPLACER SYSTÉMATIQUEMENT** les goupilles élastiques, les écrous freins et rondelles freins à chaque remontage.

Les écrous sont minimum de classe 8.8.

Les goupilles élastiques sont de type « *Mécanindus* » où équivalent.

IL EST STRICTEMENT INTERDIT d’apporter quelque modification que ce soit au palonnier sans avis du constructeur ou d’un organisme agréé, et d’utiliser le palonnier à d’autre fin que pour celles dont il a été construit et celles définies dans la présente notice.

Complément de notice d’utilisation concernant le palonnier à fourches, destiné à la manutention de bobines : pour faciliter la prise de charge, les fourches ne comportent pas de dispositif de sécurité. Il incombe à l’utilisateur de prendre les mesures de sécurité appropriées afin qu’en aucun cas la charge ne puisse glisser.

Nous vous conseillons :

- d’amarrer la charge autour du mas du palonnier,
- d’équilibrer parfaitement votre charge.

4. Vérifications obligatoires

- Effectuer une vérification lors de la mise en service du palonnier par un organisme qualifié conformément à l'arrêté du 1^{er} mars 2004.
- Effectuer des vérifications périodiques conformément à l'arrêté du 1^{er} mars 2004.
- Un contrôle approfondi doit être effectué visant à détecter d'éventuel défaut liés à des chocs provoquant des fissures, des déformations ou bien dû à la corrosion. Ce contrôle doit être effectué au minimum 2 fois par an.

Avant chaque utilisation :

- Effectuer une inspection visuelle et vérifier le parfait fonctionnement du matériel.
- Vérifier l'affichage correct de la charge maxi.
- Vérifier l'aspect et le bon fonctionnement des linguets de sécurité.
- S'assurer de la présence de la totalité des composants du palonnier.
- Toute pièce présentant un défaut doit être immédiatement retirée du service.
- Huiler légèrement les appuis des crochets tournants.

